

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

Porte-Parole

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 06 /PM/2024

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, informe l'opinion que la résidence du magistrat OKOKO KAKESE Léon, Procureur de la République, Chef de parquet près le Tribunal de paix de BONGANDANGA dans la province de la MONGALA a été attaquée dans la nuit du 27 au 28 septembre dernier après que son garde du corps soit dépouillé de son arme pendant la journée sur ordre du Commissaire supérieur SISWA, commandant Ciat Ter BOSO SIMBA à BONGANDANGA.

Blessé de partout lors de cette expédition punitive et sans défense, le garde du corps du magistrat est dans un état critique.

Face à la gravité des faits, le Procureur général et l'Auditeur militaire de la MONGALA sont invités à accélérer les enquêtes judiciaires en cours pour un procès en flagrance.

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, suit de très près ces événements malheureux et invite une fois de plus les magistrats, qui sont devenus la cible de quelques hommes en uniforme égarés, au calme, à la prudence et rassure que quoiqu'il en coûte, dans un Etat de droit, la justice ne laissera aucun fait impuni.

Fait à Kinshasa, le **30 SEP 2024**



Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature,

Télesphore NDUBA KILIMA

Conseiller à la Cour de Cassation

Immeuble Likasi, Place Royal, croisement des avenues Kalume et Lubefu à Kinshasa/ Gombe

E-mail : csmsecretariatpermanent@gmail.com

Site web : www.csm-rdc.cd